

RECRUTE

Animateur h/f ALSH 3-11 ans / Accompagnement d'un enfant en situation de handicap BAFA ou équivalence CDD

Le pôle enfance Jeunesse Mond'Arverne Communauté accueille les enfants de 3 à 11 ans du territoire sur les différents Accueils de Loisirs Sans Hébergement les mercredis pendant la période scolaire ainsi que durant les vacances.

Afin de compléter nos équipes sur l'ALSH d'Aydat, nous recherchons d'un animateur h/f.

Il s'agit d'assurer l'encadrement et l'animation d'activité chaque mercredi en journée et d'accompagner deux enfants en situation de handicap dans leur inclusion au sein de l'accueil de loisirs.

La commune de **St Amant Tallende** organise également un service de restauration scolaire dans le cadre d'un ALSH déclaré chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire (SMAR). Afin de compléter son équipe, le service recherche également un animateur H/F.

Dans le cadre de cette mission il s'agit également d'encadrer un enfant en situation de handicap dans son inclusion au sein de l'école

Monsieur le Président

Envoyer CV et lettre de

motivation indiquant vos

disponibilités

<u>hebdomadaires à :</u>

par mail à

rejoignez-nous@mondarverne.fr

ou par courrier:

Mond'Arverne Communauté ZA Pra de Serre 63960 VEYRE-MONTON

<u>Informations et contact :</u>

Julien GOISLOT 07.54.36.64.56

Missions Principales:

Accompagnement enfants en situation de handicap (432h MA + 306h St Amant) :

- Accompagner l'enfant dans son inclusion au sein du collectif
- Adapter les contenus d'animation proposée au handicap de l'enfant
- Suivre l'évolution de l'enfant au sein du collectif
- Participer aux réunions de suivi avec la famille

Profil:

- BAFA titulaire ou équivalence ou CAP petite Enfance
- Permis B si possible
- Première expérience en animation ou auprès des enfants
- Connaissance des capacités, besoins et rythme d'un public de 3 à 11 ans
- Connaissance du cadre règlementaire des ACM en vigueur
- Autonomie, rigueur, adaptabilité, réactivité et capacité à travailler en équipe

Poste à pourvoir du 1^{er} septembre 2023 au 7 juillet 2024 CDD 10 mois temps non-complet 11.2/35^{ème}Mond'Arverne Communauté / 8/35^{ème} mairie St Amant Tallende SOIT 19.2/35^{ème}

Rémunération : selon la grille en vigueur dans la FPT + Régime Indemnitaire

Rejoignez une collectivité qui innove!